

- (1) une « lassitude » des gestionnaires de la sécurité;
- (2) un malaise et une insatisfaction à l'égard des politiques de sécurité établies;
- (3) des préoccupations au sujet du coût intérieur de maintien du statu quo;
- (4) un groupe d'experts (communauté épistémique);
- (5) une nouvelle génération de décideurs plus souples et plus éclairés;
- (6) une tribune de débat et d'interaction; et,
- (7) peut-être, une initiative représentant un « acte de foi » d'au moins un politicien clé de niveau élevé capable de franchir un seuil émotif et conceptuel clé.

Le renforcement de la confiance semble très prometteur comme démarche de gestion de la sécurité. Toutefois, son potentiel ne pourra être pleinement exploité tant que les efforts ne reposeront pas sur une compréhension du processus et du fonctionnement qui soit pertinente sur le plan des politiques et solide sur le plan des concepts. S'en remettre à la démarche « minimaliste » traditionnelle, qui a tendance à réifier le contenu opérationnel des mesures de renforcement de la confiance considérées comme l'essence même de la démarche, risque de ne pas être fort utile. C'est en effet une démarche qui ne tient pas compte des conditions indispensables à un renforcement de la confiance efficace, et qui n'indique pas de manière convaincante pourquoi et comment l'adoption de ces mesures va améliorer les relations de sécurité. Et concocter de nouvelles variantes implicitement fondées sur le raisonnement traditionnel ou sur des ententes trop générales ne sera pas plus efficace, car elles sont généralement dénuées de fondements théoriques. Le renforcement de la confiance doit être envisagé comme un processus et non pas être assimilé aux mesures de confiance et à leurs effets.

Plusieurs obligations découlent de la doctrine de transformation, du point de vue des politiques publiques.

#### 1) Comprendre le potentiel et les limites du renforcement de la confiance

Les instigateurs et les agents du renforcement de la confiance auront plus de chances de succès dans leur recours à cette démarche pour transformer les relations de sécurité s'ils se font une idée très claire et conceptuellement solide de ce qui marche bien, et dans quelles circonstances. Le renforcement de la confiance comprend des exigences et objectifs précis et exige des méthodes particulières pour atteindre ces objectifs; tout cela doit être clairement explicité.

#### 2) Faire la distinction entre le processus de renforcement de la confiance et les mesures de confiance

Les décideurs doivent bien se garder de confondre renforcement de la confiance et adoption de mesures de confiance. Le renforcement de la confiance est clairement un *processus*, et c'est précisément cela qui aide les décideurs à restructurer les relations de sécurité de façon à en accentuer l'aspect coopératif et à réduire les risques de conflit et de malentendu. En conséquence, ils devraient se concentrer de plus en plus sur l'identification des moments où le changement devient possible et sur l'élaboration concertée d'accords de sécurité lorsque les conditions favorables sont réunies. Ils devraient s'attacher moins à l'élaboration d'un ensemble de mesures de confiance, ce qui leur serait tout naturel s'ils s'efforçaient de trouver des solutions axées sur la coopération. Les analystes, quant à eux, devraient s'attacher plus à comprendre le rôle des conditions favorables et à expliquer la nature du processus de renforcement de la confiance qu'aux mesures elles-mêmes et à ce qu'elles font.